

Les conflits contemporains

Entre violence politique et différends armés



Par Jean-François Fiorina
Directeur
de l'Ecole Supérieure
de Commerce
de Grenoble

Pour Stéphane Rosière, un conflit "met toujours en jeu une position économique, sociale ou politique et implique donc compétition, concurrence et pouvoir".

Lors de sa conférence de presse du nouvel an, le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a érigé la prévention des conflits au rang de principale priorité pour 2012. Pour la seule année 2011, on estime à près de 1,5 milliard les personnes vivant dans des pays touchés par un conflit violent. À ce chiffre, il conviendrait d'ajouter celles confrontées à des violences plus sporadiques (attentats, émeutes, etc.). Pour Stéphane Rosière, maître de conférence à l'université de Reims, la géographie des conflits armés et de la violence politique renvoie *"non à des moments d'exception et des situations paroxystiques mais à la réalité la plus banale des rapports de force et de pouvoir."* À l'instar de Frank Tétart, enseignant à Sciences Po Paris et rédacteur en chef de la revue *CARTO*, il se propose dans un récent ouvrage de *"dépasser le simple clivage guerre/paix et de souligner au contraire la variété des formes de violences armées dans les sociétés contemporaines"* pour mieux appréhender la mutation des conflits à l'œuvre depuis la fin de la guerre froide.

L'étymologie latine du mot conflit renvoie à la fois à *confligere* (heurter) et à *conflictus* (choc). Il s'agit donc d'un contact brutal, d'un affrontement entre individus, mais qui n'est pas nécessairement armé. Il est en cela nécessaire de distinguer le conflit de la guerre, la seconde n'étant qu'une sous-catégorie du premier. Ainsi, la guerre au sens strict est-elle une forme de conflit armé qui s'inscrit dans un corpus juridique précis. Elle commence par une déclaration formelle et se conclut par un traité de paix. Elle n'est donc que l'une des formes possibles d'un conflit violent. De manière plus générale, le conflit *"peut être localisé ou diffus, très momentané et être qualifié de conjoncturel, ou se développer sur les temps longs, auquel cas on peut le considérer comme structurel"*. Cependant, Stéphane Rosière rappelle qu'il *"met toujours en jeu une position économique, sociale ou politique et implique donc compétition, concurrence et pouvoir"*.

Des différents types de conflits

Tel Janus, le dieu romain à double face qui présidait à l'ouverture de la saison de la guerre, le conflit emprunte donc différents visages. Il existe plusieurs façons de les classer (par enjeux, par thématiques, par régions, par type d'acteurs, par mode d'action, etc.). Le think tank allemand *Heidelberger Institut für Internationale Konfliktforschung* (HIIK) propose quant à lui de recourir à une typologie originale, fondée sur le degré de violence exercée. Cette approche a le mérite de ne pas restreindre l'étude aux seuls conflits armés. Elle distingue d'abord les conflits non violents des autres. Dans la première catégorie se trouve en premier lieu le conflit latent, c'est-à-dire la situation qui oppose en connaissance de cause deux entités politiques sur un sujet précis. Par exemple : le différend juridique entre le Canada et les États-Unis sur la future route maritime en Arctique, ou le reproche fait aux pays émergents par les pays industrialisés de freiner l'appréciation de leur monnaie pour maintenir leur croissance économique. Les conflits

**Le think tank allemand
HIIK propose une typologie
originale des conflits,
fondée sur le degré de
violence exercée.**

latents "se solutionnent le plus souvent entre États dans le cadre de négociations politiques de façon bilatérale ou multilatérale", analyse Frank Tétart. En cas d'échec vient le "conflit manifeste". Il n'y a toujours pas recours à la violence physique, mais les protagonistes menacent verbalement d'en faire usage - voire prennent des mesures de coercition économique (boycott, droits de douane, quotas...). Ce stade peut constituer le prélude au déclenchement d'actions de force. Le bras-de-fer entre l'Iran et la communauté internationale sur le dossier nucléaire correspond, pour l'instant, à cette situation.

La seconde catégorie définie par l'HIIK est celle des conflits violents. Elle débute par la crise, qui se caractérise par l'utilisation de la violence matérielle de façon sporadique. Entre États, c'est notamment le litige pakistano-indien sur le Cachemire ou les provocations nord-coréennes en direction de Séoul. Il peut également s'agir d'une crise intérieure, comme en Egypte, où affrontements armés et retour au calme alternent depuis plusieurs mois. La crise peut évoluer ensuite en crise grave. Elle produit alors de façon répétée et organisée des actes de violence. Le Yémen est dans cette situation, et ce depuis bien avant le "printemps arabe". Le pays est confronté à une rivalité armée entre le Mouvement du sud et les fidèles du président Saleh, à laquelle il convient d'ajouter l'activisme d'al-Qaïda.

L'HIIK clôt sa typologie avec la guerre, soit le conflit au cours duquel la violence armée est continue et organisée de façon systématique. Cette acception "technique", et non juridique, autorise d'y regrouper aussi bien le théâtre afghan que la lutte du gouvernement mexicain contre les cartels de la drogue.

**La guerre contre le
terrorisme démontre qu'il
reste difficile de classer
tous les conflits dans des
catégories prédéfinies.
Le réel est toujours plus
divers, et complexe, que
ne le laissent supposer
les constructions
intellectuelles...**

Il est enfin des conflits qu'il est difficile de classer dans des catégories prédéfinies. Celui que l'on désigne depuis fin 2001 sous le vocable de "guerre contre le terrorisme" en témoigne. Menée par Washington et ses alliés, cette "guerre" vise principalement à combattre les groupes terroristes sur leurs territoires-refuges, là où ils s'entraînent et préparent leurs actions. Outre sa dimension médiatique, ce conflit est remarquable à bien des égards. Il s'inscrit dans une dimension quasi-théologique (le combat du Bien contre le Mal) qui le situerait dans la catégorie des conflits idéologiques, mais sans être exempt de considérations plus matérielles (sécurité, influence, accès aux ressources...). Il met aussi en scène des rivalités entre États et entre acteurs non gouvernementaux (organisations terroristes, sociétés militaires privées). De plus, ce conflit n'étant pas qu'armé, la typologie de l'HIIK ne peut s'appliquer strictement. Par exemple, les fortes tensions diplomatiques entre les États-Unis, l'OTAN et le Pakistan en novembre 2011, occasionnées par un tir de drone, relèvent du "conflit manifeste". Il regroupe enfin à la fois des théâtres militaires ouverts s'inscrivant dans la durée (Irak, Afghanistan) et des opérations discrètes - voire secrètes - plus ponctuelles (Pakistan, Sahel, Somalie). Le réel est toujours plus divers, et complexe, que ne le laissent supposer les constructions intellectuelles...

Des causalités nouvelles

Pour Frank Tétart, si le ressort principal des conflits reste "la permanence des passions, bien davantage que les intérêts", la source des conflits s'articule autour de trois grands mobiles : "l'accès ou la quête du pouvoir, le contrôle du territoire et ses ressources, le séparatisme, ou dans sa phase primaire, la reconnaissance d'une identité face à une majorité."

**De nouveaux territoires
(zones grises, États faillis)
et de nouveaux acteurs
(ONG, OCT, grandes
multinationales, SMP)
offrent un terrain et une
dynamique favorables
à l'extension de la
conflictualité.**

Indépendamment de ces mobiles multiséculaires, mais toujours valables, de nouveaux facteurs aggravants sont apparus depuis la fin du monde bipolaire. La multiplication des États défaillants, sur le territoire desquels l'exercice de la puissance légitime n'a plus cours ou n'est que partiellement assurée ("zones grises"), offre un terrain favorable à la conflictualité. La Somalie est la parfaite illustration d'un "État failli", pour ne pas dire inexistant. Les conséquences sont à la fois des rivalités armées internes exacerbées, une privatisation de l'espace maritime avec la piraterie et l'utilisation du territoire comme refuge tant pour des groupes terroristes que criminels. La grave corruption de certains des pouvoirs en place, combinée au blocage de toute "circulation des élites" (Wilfredo Pareto), attise également nombre de conflits contemporains. Naissent alors des tensions internes très fortes, comme au Congo ou au Tchad par exemple. C'est d'ailleurs en partie sur ces thèmes que les révolutions tunisienne, puis égyptienne, se sont focalisées.

Enfin, on assiste à la montée en puissance de "nouveaux acteurs" (Bertrand Badie), qui tendent à remettre en cause l'allégeance à l'État et à le concurrencer. Ce sont les organisations non gouvernementales (ONG) comme Greenpeace ou les organisations criminelles transnationales (OCT) comme la Camorra napolitaine, les grandes multinationales ou encore les sociétés militaires privées (SMP). Au-delà de leurs modes opératoires, elles introduisent des rivalités avec l'État, ou entre elles, aux conséquences parfois très violentes.

Vers une mutation de la conflictualité ?

Assistons-nous pour autant à de nouvelles formes de conflit ? Pour Stéphane Rosière, "le recul des grandes guerres inter-étatiques est indéniable et la guerre se transforme puisque la conflictualité est de moins en moins inter-étatique." Plus qu'une mutation stricto sensu, il s'agit ici de la préférence donnée à une forme de conflit au détriment d'une autre. Et cette remarque ne concerne que les seuls conflits armés.

Si nouveauté il y a, elle est probablement davantage dans l'effacement d'une frontière claire entre les états de paix et de guerre, entre violence et non violence. L'actuelle situation irakienne relève-t-elle d'une guerre de basse intensité, d'un état d'urgence ou d'une situation de paix menacée par des troubles à l'ordre public ? La mutation de la conflictualité peut être également imputée à la très grande variété des champs d'affrontement. Le cyberspace permet ainsi l'éclosion d'une forme hybride, conciliant acte de guerre et absence de violence physique, comme l'a illustré le cas de l'Estonie en 2007. Le pays avait subi une cyberattaque de grande ampleur, probablement orchestrée par la Russie, suite à sa décision de déplacer un monument aux morts soviétiques dans la ville de Tallinn. Il en avait résulté la paralysie d'une partie de l'administration estonienne et du système bancaire du pays, sans que l'attribution de l'agression n'ait jamais pu être formellement établie. Ce conflit démontre qu'il est possible de faire preuve d'un haut niveau de violence sans basculer pour autant dans la prise d'armes. L'utilisation du cyberspace échapperait-il pour autant aux logiques conflictuelles classiques ? Le débat sur les nouveaux conflits n'est pas clos. Une chose est sûre cependant : si la fréquence des guerres classiques, d'États à États, tend à diminuer depuis 1945, le conflit, sous toutes ses autres formes, prolifère. ■

Pour aller plus loin : *Géographie des conflits armés et des violences politiques*, par Stéphane Rosière, Éditions Ellipses, 229 p., 21 € ; *Géographie des conflits*, sous la direction de Frank Tétart, Éditions Sedes/Cned, 352 p., 26,50 € ; *The Conflict Barometer 2010*, rapport annuel de l'IIKK, 88 p., 10 €.

EXTRAIT :

Du rapport entre conflits armés et territoires : "Le conflit armé a pour cadre l'espace - on peut alors le désigner sous le nom de théâtre ("théâtre des opérations") - mais il n'a pas toujours celui-ci pour objet. En effet, la conflictualité politique découle surtout de l'affrontement pour le pouvoir, ou pour la domination, et pas forcément sinon de moins en moins de la (con)quête de territoires. La recherche de la situation hégémonique est à la géopolitique ce que la pesanteur est à la physique : un invariant fondamental, ainsi est-elle la motivation première des conflits." (Stéphane Rosière, op. cit.)

Pourquoi CLES ?

Comprendre
Les Enjeux Stratégiques

Depuis 2007, Grenoble École de Management a introduit dans son cursus un enseignement de géopolitique. Cette initiative novatrice s'appuie notamment sur la conviction que, face à un monde complexe et en mutation permanente, l'entreprise et les managers ont besoin du prisme de la géopolitique pour se positionner, prendre les bonnes décisions et engager les stratégies adéquates.

Il s'agit toutefois d'une approche originale de la géopolitique. À travers ses enseignements et ses activités de recherche, Grenoble École de Management envisage celle-ci sous un angle opérationnel. L'objectif est d'offrir aux décideurs économiques les outils d'aide à la décision nécessaires pour naviguer dans un environnement au sein duquel les risques et les opportunités évoluent sans cesse.

Avec la publication des notes CLES, Grenoble Ecole de Management souhaite partager, chaque semaine, avec ses partenaires, le fruit de ses recherches en matière de géopolitique.

Elle souhaite aussi stimuler les échanges d'idées et les partages d'expérience. Car, dans le monde qui est le nôtre, c'est aussi de la confrontation des visions que provient la performance. ■

Retrouvez d'autres analyses géopolitiques sur www.diploweb.com et sur www.grenoble-em.com/geopolitique.